



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Medecine militaire

Question écrite n° 58231

Texte de la question

Mme Bernadette Isaac-Sibille attention de M le ministre de la defense sur le devenir de l'ecole de sante militaire de Lyon. Elle insiste sur la gravite du transfert de l'ecole a Bordeaux qui entrainerait la fermeture d'un CHU puisque la faculte de medecine de Lyon recoit de deux tiers a trois quarts des admis au concours de l'ecole de sante dans les categories de medecins et la totalite des pharmaciens. Quel usage sera fait des magnifiques locaux de cette ecole qui ont ete finances pour pres de la moitie par la Communaute urbaine c'est-a-dire par le denier du contribuable local ? Elle lui demande donc de faire connaitre sa decision concernant le maintien ou non de l'Ecole de sante militaire dans la ville de Lyon.

Texte de la réponse

Reponse. - Les rumeurs tendant a faire accroire un regroupement des ecoles de formation du service de sante des armees, soit a Bordeaux, soit a Lyon sont aujourd'hui denuees de fondement.

Données clés

Auteur : [Mme Isaac-Sibille Bernadette](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58231

Rubrique : Armee

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 1992, page 2275